

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ  
DU 31 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine DUBOIS, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du conseil municipal : 22/03/2022

**Présents** : Messieurs PINEAU Jean-Paul, RUAULT Philippe, GRENEAU Jérémy, MONNIER Romain, ROBIEUX Renaud, ROUSSEAU Cédric et Mesdames DUBOIS Christine, LE MERRER Morgane, BAGOT Corinne (*arrivée à 21h20*), DERRIEN Karine, HOREL Marie-José

**Absents excusés** : Madame MARSOLLIER-BIELA Virginie représentée par Madame DUBOIS Christine et Madame TRIPOTIN Stéphanie représentée par Madame DERRIEN Karine

**Absents** : Messieurs MALET Fabrice et MAYET Quentin

**A été élu secrétaire de séance** : Monsieur GRENEAU Jérémy

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal étudie l'ordre du jour.

**Décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal :**

- ***Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain***

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des renonciations à l'exercice du droit de préemption urbain qu'elle a délivrées dans le cadre de ses délégations :

- Parcelle cadastrée section A n° 1448, située 11 Rue des Jonquilles ;

**Elections législatives du 12 juin 2022 (1<sup>er</sup> tour) : planning des permanences**

Horaires	Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire
Ouverture 8h – 12h	Christine DUBOIS	Virginie MARSOLLIER-BIELA	Morgane LE MERRER	Jean-Paul PINEAU
12h – 16h	Romain MONNIER	Jérémy GRENEAU	Karine DERRIEN	<i>Sur cette permanence le secrétaire sera remplacé par l'assesseur le plus jeune présent au bureau de vote</i>
16h – 18h	Christine DUBOIS	Virginie MARSOLLIER-BIELA	Morgane LE MERRER	Jean-Paul PINEAU
Clôture et dépouillement	Christine DUBOIS	Virginie MARSOLLIER-BIELA	Morgane LE MERRER	Jean-Paul PINEAU

Titulaire    Suppléant

+ dépouillement : Romain MONNIER, Jérémy GRENEAU, Karine DERRIEN

**Elections législatives du 19 juin 2022 (2<sup>ème</sup> tour) : planning des permanences**

Horaires	Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire
Ouverture 8h – 12h	Philippe RUAULT	Stéphanie TRIPOTIN	Quentin MAYET	Jean-Paul PINEAU
12h – 16h	Christine DUBOIS	Cédric ROUSSEAU	Marie-José HOREL	<i>Sur cette permanence le secrétaire sera remplacé par l'assesseur le plus jeune présent au bureau de vote</i>
16h – 18h	Philippe RUAULT	Stéphanie TRIPOTIN	Quentin MAYET	Jean-Paul PINEAU
Clôture et dépouillement	Philippe RUAULT	Stéphanie TRIPOTIN	Quentin MAYET	Jean-Paul PINEAU

Titulaire    Suppléant

+ dépouillement : Christine DUBOIS, Corinne BAGOT, Marie-José HOREL

## **Bilan des services communaux pour 2021**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le bilan des services communaux pour l'année 2021 et donne la part prise en charge par la Commune dans le budget :

- Accueil périscolaire : excédent de 260,39 €
- Restaurant scolaire : 22 132,73 € soit un déficit de 1,81 € par repas
- Groupe scolaire : 91 822,69 € soit un coût de 711,80 € par élève (maternelles et élémentaires confondus)
- Salle des Loisirs : déficit de 5 647,16 €

Madame le Maire explique que le déficit reste important sur certains services (restaurant scolaire, Salle des Loisirs) en 2021 et lié essentiellement à la crise COVID-19.

*Arrivée de Madame Corinne BAGOT à 21h20*

*Délibération n° 20/2022*

### **Vote des taux des impôts directs locaux pour 2022**

Madame le Maire rappelle que la loi de finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Elle ajoute que la Commune ne perçoit plus de taxe d'habitation (TH) depuis 2021 hormis celle des résidences secondaires. Elle ne perçoit plus que le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal de Louvigné,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 et les articles L. 2331-1 et suivants,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour 2022 sur :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties,

#### **DELIBERE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de conserver les taux d'imposition suivants pour l'année 2022 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 47,19 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,56 %

Dit que ces taux seront reportés sur l'état de notification des taux d'imposition pour 2022 (état 1259 COM) dont une copie sera annexée à la présente délibération.

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

*Réception en Préfecture le 05 avril 2022*

*Délibération n° 21/2022*

### **Vote du budget primitif principal 2022**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le budget primitif principal 2022 comme suit :

- Section de fonctionnement : dépenses = recettes = 1 182 446,00 €
- Section d'investissement : dépenses = recettes = 700 700,00 €

*Réception en Préfecture le 05 avril 2022*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Commission Communication & Citoyenneté**

RAPPEL : La prochaine commission Communication & Citoyenneté est fixée au mercredi 06 avril 2022 à 20h30.

## **Commission Aménagement & Développement économique**

**Point sur les sujets en cours :** Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, fait un point sur les dossiers en cours :

- LAVAL Agglomération – programme de renouvellement du réseau d'eau potable : Les travaux ont débuté le lundi 28 mars 2022 pour 6 semaines. A l'occasion de ce renouvellement, tous les compteurs d'eau seront sortis sur l'espace public et le poteau d'incendie remplacé. Les réunions de chantier sont programmées le lundi matin.

- Sablage des allées du cimetière : les adjoints techniques ont procédé à la réfection des allées du cimetière afin de faciliter l'entretien. Les travaux sont terminés pour les rameaux.

Si l'entretien des allées est conforté par les adjoints techniques, les allées piétonnes du bourg seront traitées également de la même manière.

La prochaine commission Aménagement & Développement économique est fixée semaine 16. Monsieur Jean-Paul PINEAU enverra un mail aux membres de cette commission pour confirmer la date exacte.

## **Commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative**

**Point sur les sujets en cours :** Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, fait un point sur les dossiers en cours :

- **Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association « La Troupe du P'tit Patelin » du vendredi 18 mars 2022 :**

### Bilan moral :

Toutes les représentations de la saison 2021/2022 ont été annulées pour cause de crise COVID-19.

Remerciements à la Mairie pour la non-facturation des locations de la Salle des Loisirs et l'installation de la boîte aux lettres pour les associations.

### Bilan financier année 2021/2022 :

Dépenses : 3 733,71 €

Recettes : 750,41 €

Déficit : - 2 983,30 €

Position des comptes : + 14 766,19 €

**Compte-rendu de la réunion CTG du 22 mars 2022 :** Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, explique au Conseil Municipal avoir participé à la réunion CTG du 22 mars 2022 à Soulgé sur Ovette.

Cette réunion avait deux objectifs :

- Rencontrer la CAF en présence des Maires des trois communes pour avoir une présentation du dispositif RAM et CLAS. Le temps imparti n'était pas suffisant et donc seule la présentation du RAM a eu lieu.
  - o Le RAM va devenir un dispositif d'accueil essentiel sur notre territoire pour pouvoir proposer aux familles une offre de garde adaptée aux besoins et un accompagnement aux assistants maternels ;
  - o Une alerte est déjà lancée quant aux renouvellements des assistants maternels sur le territoire (tendance nationale à la baisse) ;
  - o On note des gardes d'enfants en dehors du territoire non compensées par des gardes d'enfants venant de l'extérieur.
- Point CTG :
  - o Les vacances d'hiver 2022 ont connu encore une forte fréquentation, surtout du côté des 3-6 ans (rappel : taux d'encadrement d'1 agent pour 10 enfants) ;
  - o Le séjour ski s'est très bien déroulé, il sera reconduit l'année prochaine pour reprendre le rythme « normal » d'un séjour tous les deux ans ;
  - o La fréquentation et la reconnaissance du centre de loisirs posent deux questions :
    - Le coût global supporté par les communes : activités variées et de qualité ;
    - Le recrutement d'animateurs pour accueillir les enfants dans les règles ;

La prochaine commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative est fixée au lundi 02 mai 2022 à 20h.

La prochaine réunion du CMJ est fixée au samedi 30 avril 2022 à 14h.

### **Commission Entretien & Cadre de vie**

**Point sur les travaux en cours :** Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, fait un point sur les travaux en cours :

- **Rénovation des Vestiaires foot :** L'entreprise SAIBOT effectue actuellement l'isolation des combles. L'entreprise ARTHUIS-POIRIER vient de recevoir la VMC qui pourra être installée très prochainement. Il restera les enduits extérieurs à réaliser pour clôturer ce chantier.

La prochaine commission Entretien & Cadre de vie est fixée au mardi 26 avril 2022 à 20h.

Le prochain Conseil Municipal est programmé le 28 avril 2022.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la présidente a déclaré la séance close.

Christine DUBOIS Présidente	Jean-Paul PINEAU	Morgane LE MERRER
Philippe RUAULT	Marie-José HOREL	Fabrice MALET  <b>Absent</b>
Karine DERRIEN	Cédric ROUSSEAU	Corinne BAGOT
Stéphanie TRIPOTIN  <b>Absente excusée</b>	Virginie MARSOLLIER-BIELA  <b>Absente excusée</b>	Jérémy GRENEAU
Renaud ROBIEUX	Quentin MAYET  <b>Absent</b>	Romain MONNIER